

Maison des Jeunes

2024



COMMENT ADHERER (à partir du 24/06/2024)

Scanner ce QR code, accès direct au **portail famille**

Vos identifiants restent les mêmes que ceux du Pôle Accueil

Compléter le dossier d'inscription et y joindre les documents demandés

CONDITIONS :

- **Avoir 12 ans ou dès leur entrée au collège** à 18 ans moins un jour.
- Cotisation annuelle (du 01/09/2024 au 31/08/2025) de 3,15€ à 5,25€

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du Service Jeunesse

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h

le jeudi de 8h30 à 12h

Bâtiment Jas de Gouin - Allée des Pins

13270 FOS-SUR-MER

Tél. **04 42 47 71 73**

Mail : **service.jeunesse@mairie-fos-sur-mer.fr**

CAP

JEUNESSE



Consulter ou télécharger le Cap Jeunesse 2024



Ne pas jeter sur la voie publique

fos
SUR MER